

**« Enjeux de la recherche pour les syndicats
dans un monde en mutation »**

Colloque du 13 décembre 2022 au CESE à l'occasion du 40^e anniversaire de l'IREs

Intervention de Fabrice Coquelin, Président de l'IREs

Bonjour à Toutes et à Tous,

En tant que Président de l'IREs, avec les membres du Bureau et de la Direction, j'ai le plaisir de vous accueillir en ce lieu, ô combien symbolique, qu'est le Conseil économique, social et environnemental, troisième assemblée constitutionnelle de la République, pour fêter les 40 ans de notre Institut. Permettez-moi, tout de suite, de saluer tous les membres de l'Ires, les personnels et les membres des Bureaux et des Assemblées générales qui se sont succédé tout au long de ces 40 ans pour faire de notre Institut de recherche ce qu'il est devenu, mais aussi ceux de la Commission scientifique, plus récente. Tous ont apporté, ou apportent, leurs connaissances et expériences nécessaires au bon fonctionnement de l'IREs : j'en vois d'ailleurs plusieurs dans la salle !

Je commencerai ce propos par un petit retour sur l'histoire de l'IREs afin de resituer le contexte. Pour faire suite à une des préconisations du rapport LENOIR-PROT de 1979 commandé par le gouvernement de l'époque, notre Institut a été créé par le Premier ministre Pierre MAUROY en 1982. Le but était de répondre, de façon indépendante, aux besoins des acteurs syndicaux et de favoriser le pluralisme des analyses économiques et sociales. Il s'agissait de mettre en perspective les évolutions du monde du travail et de l'emploi, à partir d'études indépendantes et diversifiées. Aujourd'hui, l'IREs est une institution singulière qui favorise un dialogue entre la recherche et l'action syndicale, dans le respect de son pluralisme. Il apporte sa contribution à la qualité de la démocratie sociale et est le lieu d'une recherche vivante, utile aux acteurs de la négociation à tous les niveaux ; permettez-moi de préciser ici que ce n'est pas moi qui le dis même si je le pense aussi, mais les responsables des organisations syndicales fondatrices de l'IREs.

Tout au long de ces 40 années, l'IRES s'est employé à répondre aux fondements qui ont présidé à sa création. Pour mémoire, un petit rappel s'impose. Il s'agissait (et s'agit toujours) de :

- « Assurer des activités d'études et de recherches indépendantes en adoptant une démarche scientifique, au service des organisations syndicales membres de l'association, sur l'ensemble du champ économique et social ».
- « Nourrir le nécessaire pluralisme des débats de nature économique ou sociale, à tous les niveaux (international, national, territorial, sectoriel, ...) et ainsi apporter un soutien à la qualité du dialogue social ».
- « Valoriser ces travaux par la publication de rapports, de notes... l'organisation de séminaires, colloques, la participation à des réunions publiques ou à des entretiens commandés par des instances ou organisations intéressées ».

Tout au long de ces 40 années, l'IRES a œuvré en ce sens. Je vous invite d'ailleurs à constater les évolutions décrites sur les grands kakémonos mis à votre disposition. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même qu'au moment de sa création. Pour faire court, je ne prendrai que quelques exemples :

- le monde politique, le monde du travail et le monde syndical ne sont plus les mêmes ;
- les think-tanks qui n'existaient pas alors se sont multipliés depuis ;
- l'Administration a aussi connu des évolutions avec, par exemple, les ministères du Travail et des Affaires sociales qui ont maintenant des directions d'animation de recherches comme la DARES et la DRESS. Le Commissariat au plan devenu France Stratégie qui lui-même commande des recherches ;
- et puis évidemment 1982, avec les 4 **lois Auroux** relatives aux libertés des travailleurs dans l'entreprise, au développement des institutions représentatives du personnel, à la négociation collective et au règlement des conflits du travail, et enfin aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, sans compter **les lois Deferre** sur la décentralisation...

Et donc, même si la situation n'est plus la même qu'au moment de la création de l'IRES, sa mission principale -à savoir contribuer à enrichir les réflexions des organisations syndicales par la production de recherches économiques et sociales- est toujours, voire encore plus, d'actualité !

Fondé sur l'autonomie, la rigueur scientifique, le pluralisme et l'ouverture internationale, l'IRES constitue un apport pluridisciplinaire (économie, sociologie, histoire, sciences politiques) original dans le domaine des relations professionnelles, des revenus et de la protection sociale, de l'emploi et du travail, et ceci souvent dans une optique comparative internationale.

L'IRES est ainsi un lieu d'expertise et d'apport de connaissance construits à partir du point de vue du monde du travail. Il contribue à la reconnaissance de la place du travail en général et livre des analyses qui éclairent les débats sociaux et publics, français ou européens, susceptibles d'intéresser de nombreux acteurs, et ceci au-delà des organisations syndicales. La production scientifique de l'IRES sert ainsi, aussi bien l'intérêt général que celui du syndicalisme, et c'est en ce sens que l'Institut reçoit le soutien financier du gouvernement.

Les études menées sont au cœur des préoccupations des organisations syndicales comme des autorités publiques. Les travaux de l'IRES sont souvent mobilisés, ils pourraient l'être encore mieux, comme par le Conseil économique, social et environnemental, l'Assemblée nationale, le Sénat ou encore les ministères ou les services de Matignon tels France stratégie, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Haut conseil à la famille... Grâce à leurs compétences, les chercheurs de l'IRES sont régulièrement auditionnés sur des thèmes d'actualité. Pour autant, il nous faut continuer à construire l'avenir. Et c'est ce que nous nous employons à faire, comme vous le présentera dans quelques instants notre directeur général Frédéric LERAIS.

Cet après-midi, vous pourrez aussi écouter l'intervention de Jean-Paul GUILLOT (ex-président de Réalités du Dialogue Social) qui présentera sa vision de l'IRES suite à *la Mission d'évaluation relative à son positionnement et à l'impact de ses travaux*, mission qu'il a menée avec Claude DIDRY (directeur de recherche au CNRS) et Stéphane JUGNOT (administrateur de l'INSEE en poste au CEREQ).

Sans présager de ce que Jean-Paul GUILLOT nous dira, je souhaite ici citer quelques éléments-clés de son rapport qui fait suite à celui de Philippe DOLE (IGAS) demandé en 2014 par le Bureau de l'IRES. Notons que ces démarches d'audit marquent le profond attachement de la gouvernance à l'amélioration permanente du fonctionnement de l'Institut.

Ainsi, ce rapport souligne les nombreux progrès menés par l'IRES, notamment depuis celui de Philippe DOLE avec entre autres :

- la mise en place d'une commission scientifique qui vise à favoriser la coordination des études et leurs valorisations,
- l'amélioration de la planification des études de l'Agence d'Objectifs et du suivi des Organisations syndicales.

Il souligne les points forts de l'IRES, la grande convergence des appréciations positives portées sur son utilité et sa spécificité, et les attentes des acteurs de son environnement, y compris des administrations.

Les progrès pointés portent notamment sur le renforcement de la synergie entre le Centre commun de recherche (CCR) et l'Agence d'objectifs (AO).

Tout cela montre, si besoin en est, que l'IRES, avec son originalité, sa spécificité, a sa place dans le large monde de la Recherche !

Avant de conclure, je tiens à remercier tout particulièrement :

- Madame la Première ministre qui se fera représenter cet après-midi par Gwenaël FRONTIN, son Conseiller en charge des affaires sociales à Matignon
- Le CESE qui a mis à notre disposition son hémicycle et les salles nécessaires au bon déroulé de cette journée. Son président, Thierry BEAUDET, viendra nous dire quelques mots en tout début d'après-midi, une contrainte d'emploi du temps l'empêchant malheureusement d'être avec nous et d'intervenir comme prévu ce matin.
- France stratégie, notre partenaire indéfectible qui nous a toujours apporté son soutien, et notamment dans l'organisation de cette manifestation. Son Commissaire général, Gilles de MARGERIE, nous fera le plaisir d'intervenir en ouverture de cet après-midi juste après le président du CESE.
- Les organisations syndicales fondatrices de l'IRES qui contribuent à la réussite de cet anniversaire, et tout particulièrement leurs Présidents ou Secrétaires généraux qui participeront à la table ronde de cet après-midi portant sur la production et les usages de la recherche par les organisations syndicales.
- Les chercheurs, animateurs, journalistes qui ont accepté d'intervenir et d'animer cette journée ainsi que Jean-Paul GUILLOT dont j'ai déjà parlé.
- Madame Lucie MICLOT qui a eu la lourde charge de nous accompagner pour la réussite de cet événement.
- L'ensemble des chercheurs et personnels « soutien » de l'IRES qui, par leur implication et leur attachement profond à ce modèle singulier, lui permettent de rayonner et de contribuer à enrichir les réflexions des OS.
- Permettez-moi de remercier tout particulièrement Julie BAUDRILLARD et Guillaume HEINTZ qui ont effectué un gros travail avec Éric BLANC et ses collègues sur le renouvellement de l'identité visuelle dont vous avez déjà eu un aperçu, mais qui vous sera présenté de façon plus précise par Frédéric LERAIS tout à l'heure.
- Et enfin Vous, Toutes et Tous, qui nous faites l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui !

Quelques derniers mots encore. Permettez-moi de conclure avec un petit clin d'œil :

- il y a 40 ans, Louis ASTRE, administrateur de l'IRES au titre de la FEN, se vit confier la première présidence tournante de notre Institut.
- ce jour, celui qui vous accueille est administrateur de l'IRES au titre de l'UNSA Éducation, l'héritière de la FEN, et le XXe Président de notre Institut...

Alors, souhaitons ensemble que dans 40 ans, quel qu'en sera le président, l'IRES sera toujours là pour remplir sa mission indépendante et originelle, ou devrais-je dire plutôt dire originale, au service des partenaires sociaux et de la démocratie !

Et maintenant, je vous invite à regarder un petit film vidéo, très court, où les 6 Présidents et Secrétaires généraux de nos organisations syndicales fondatrices se sont exprimés en répondant à une question simple mais efficace : que représente l'IRES pour vous ?

Après cette vidéo qui souligne l'attachement des organisations syndicales à l'IRES, je passe la parole à notre directeur général, Frédéric LERAIS que je veux ici remercier tout particulièrement pour son implication de tous les jours dans la vie de l'IRES et dans l'animation de ses équipes, et qui va revenir de façon plus détaillée et avec sa façon habituelle sur le programme de la journée.

Mais avant de lui passer le micro, je veux ici nous souhaiter d'excellents travaux et vous remercier pour votre écoute !